

INFORMATIONS TECHNIQUES CHAMPIONNAT DE FRANCE

ENDURANCE TOUT-TERRAIN 2018

Renouvellement de passeports :

Epreuve des 6H de Saint Laurent d'Arce : Les concurrents désirant faire ou refaire le passeport technique de leur véhicule au nouveau format A4, et n'ayant pas pris de rendez-vous avec Serge Larquey ou Sébastien Verron à ce jour, sont priés de contacter le délégué technique de la discipline Gérard Dabadie afin de définir une heure de convocation à l'adresse mail suivante : dabadie.gerard@wanadoo.fr

Il est important de noter que les passeports techniques doivent être faits avant le début des vérifications techniques préliminaires.

Règlementation Technique

La réglementation technique Tout Terrain 2018 est disponible sur le site de la FFSA .

[http://www.ffsa.org/règlementation et sécurité/règlementation technique / moderne/ tout-terrain](http://www.ffsa.org/règlementation%20et%20sécurité/règlementation%20technique%20/moderne/tout-terrain)

- Rubrique Technique →
 - *Classification et définition Tout Terrain 2018 (article 281)*
 - *Prescriptions Générales Tout Terrain 2018 (article 282)*
 - *Equipements de sécurité Tout Terrain 2018 (article 283)*
- Et suivant votre groupe :
 - *Règlement Technique T2 2018 (article 284)*
 - *Règlement Technique T2B et T2B+ 2018 (article 284B)*
 - *Règlement Technique T1A et T1B 2018 (article 285A)*
 - *Règlement Technique Championnat de France SSV et T3 FFSA*

Les modifications par rapport à 2017 apparaissent en caractères gras, et sont indiqués au début de chacun des articles

Attention il y a 2 réglementations SSV :

Celui qui concerne les Championnats de France des rallyes et d'Endurance Tout-Terrain est le N°14 Règlement Technique SSV et T3 - CF 2018 - maj CD du 24.01.18.pdf